
LA RELANCE ÉCONOMIQUE PAR L'ACCÈS AU DROIT

Le Barreau de Paris
au soutien des TPE/PME
en difficulté



Vous êtes une très petite, petite ou moyenne entreprise touchée par la crise ?

Vous êtes artisan, commerçant ou restaurateur ?

Vous rencontrez des problèmes de facturation, des difficultés
de trésorerie ou vous travaillez sur des projets de relance ?

Vous avez des questions à propos de votre bail commercial,
de votre assurance, sur la gestion des ressources humaines ?

Les avocats de Paris sont à vos côtés et assurent des consultations gratuites et confidentielles :

- En mairies d'arrondissement ou dans votre MJD
prise de rendez vous sur : www.paris.fr

Plus d'information sur : www.lesavocatsausoutiendesentreprises.fr